

# OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE L'ENVIRONNEMENT

## Compte rendu de la réunion du vendredi 19 Novembre 2004

### ORDRE DU JOUR

- Cette réunion fait suite à celle du 5 novembre dernier concernant le lancement de l'observatoire et un échange sur le bilan de la politique départementale des espaces naturels sensibles.
- Ce deuxième comité a pour but d'échanger sur les premières pistes de réflexion autour de la future stratégie départementale de préservation des espaces naturels et des paysages.

### Accueil

Monsieur Bruno PIRIOU accueille les participants de l'Observatoire et les remercie de leur présence nombreuse.

Il signale que toutes les nouvelles politiques qui concernent sa délégation seront systématiquement mises en débat avec les élus, les associations, les particuliers et les membres de l'Agenda 21.

### **1 - Propositions**

Une présentation a été faite à la salle (cf. documents joints), dont les principaux points sont :

#### **I – Rappel synthétique du bilan ENS 1999-2004**

42 266 ha recensés en ENS,  
9000 ha classés en zone de préemption,  
1170 ha de domaines naturels départementaux,  
Présentation de la cartographie du patrimoine naturel acquis par des collectivités en ENS,  
Réseau des sites départementaux existants à ce jour.

#### **II – Evolution du contexte réglementaire**

Article L142-1 du Code de l'urbanisme – rappel des évolutions récentes -  
Projet de loi sur le développement des territoires ruraux.

#### **III – Bilan de la consultation des collectivités**

Quel rôle principal attribuez-vous aux ENS sur votre commune ?  
Quels aménagements ont été réalisés sur les ENS communaux ?  
Quelles menaces pèsent sur les ENS de votre commune ?  
Sur quelles actions le Département doit-il mettre l'accent ?

#### **IV – Nouvelles orientations**

Les objectifs  
Les thématiques abordées  
Les nouveaux axes d'intervention.

Axe n° 1 : Préserver la diversité du vivant

Conforter le patrimoine départemental par la poursuite du programme d'acquisitions,  
Préserver le territoire de manière intégrée et constituer un réseau écologique départemental,  
La préservation intégrée,  
Le réseau écologique départemental,  
Des projets par territoire,  
Les sites intercommunaux, communaux ou privés – conventions et assistances techniques,  
Programmes-actions « espèces et habitats »  
Actions de protection et gestion des espaces,  
Suivi des sites et diffusion de la connaissance.

## Axe n°2 : Développer une politique ambitieuse de protection et de valorisation des paysages naturels

Elaborer un schéma départemental des paysages,  
Elaborer un schéma vert départemental,  
Faire évoluer le recensement des ENS vers un maillage du territoire,  
Intégrer la protection du patrimoine naturel et paysager dans l'aménagement du territoire,  
Préserver le patrimoine géologique,  
Valoriser le petit patrimoine rural,

Axe n°3: Renforcer le rôle social et identitaire du patrimoine vert  
Favoriser la réappropriation du territoire par les Essonnais et développer l'écotourisme,  
Mailler le territoire par des « pôles relais » nature et des centres de ressources,  
Soutenir la randonnée comme pratique contribuant à maintenir le lien au territoire,  
Développer l'accès aux berges des cours d'eau,  
Promouvoir une pratique de la pêche populaire et respectueuse de l'environnement,  
Rendre la nature accessible à tous (personnes handicapées),  
Instaurer une politique identitaire.

### **V – Dimension transversale**

Impulser une stratégie globale et participative  
Développer les partenariats,  
Mobiliser les forces vives et soutenir les initiatives locales,  
Aider les associations,  
Renforcer l'action départementale par une diversification des sources de financement,  
Ouvrir la politique vers les dimensions supra-départementales,  
Evaluer et suivre en commun le programme mis en place.

## **2 – Echanges avec la salle**

Les débats avec la salle ont porté sur les points principaux suivants :

La politique des ENS en zone urbaine  
La forêt en Essonne  
Le bilan de la consultation auprès des collectivités  
La valorisation des Paysages  
Les problèmes de préservation  
La communication  
Les questions diverses

### I – La politique des espaces naturels sensibles en zone urbaine

- Comment sera mis en place la politique départementale en zone urbaine ? C'est un enjeu de territoire important.
- Dans le nord-ouest de l'Essonne le patrimoine naturel est composé principalement de terres agricoles et d'espaces naturels périurbains. Il y a beaucoup de richesses. Comment intégrer ces espaces dans le projet ? Il pourrait être créée une maison de l'espace rural. Par ailleurs, il est rappelé les possibilités de randonnées sur le plateau de Saclay.
- Comment s'articule la politique de préservation du patrimoine naturel menée par la Direction de l'environnement avec celle menée sur l'agriculture sous l'égide de Monsieur Pierre CHAMPION ?

### II – La Forêt en Essonne

- Il est signalé que dans le dépliant « forêt » du Département, il est précisé qu'il y a 77 % de forêts privées et 9500 ha de propriétés publiques, soit 23%. La forêt dans le département représente ¼ du territoire. Cette composante est donc essentielle.
- Une propriétaire rappelle l'existence d'une convention signée entre un propriétaire privé et le Conseil général. Elle porte sur l'aspect écologique, économique et social.
- Il faut développer une politique forestière avec les propriétaires comprenant une réflexion sur le développement de la filière bois énergie qui est à dynamiser.
- La filière bois énergie est un moyen de gérer une forêt, et d'avoir du bois de bonne qualité.
- Ainsi à titre d'exemple lors de création d'un centre de loisirs, il convient de réfléchir en amont à la possibilité de mise en place d'une chaudière bois, ceci représente, en effet, un intérêt au regard du développement durable.

### III – Le bilan de la consultation des collectivités

Comment a t'on procédé pour ce bilan et qui a répondu ?

### IV – La valorisation des paysages

- Il est rappelé qu'il existe un Conservatoire régional du patrimoine naturel « Pro Natura Ile-de-France ».
- Il conviendrait d'organiser une réunion spécifique sur l'implantation d'éoliennes dans l'Essonne et une réflexion doit être menée au niveau du département.
- Des politiques « paysage » sont développées dans le PNR. Quelle est l'interface entre le département et le PNR ?
- Les communes sont sollicitées pour l'implantation d'éoliennes et ce qui est proposé est anarchique et n'est présenté qu'au regard d'enjeux financiers, cela détruit les paysages.
- Pour l'inventaire des arbres remarquables, celui-ci prend t'il en compte les espaces verts urbains ? Il faudrait qu'il soit réalisé par des spécialistes des forêts.
- Le CAUE est intéressé par la démarche sur les ENS et les paysages et confirme la nécessité de coordination avec le Conservatoire.

### V – Les problèmes de préservation

- Peut-on faire un débat sur les sports de nature. Ainsi les quads sont vecteur de pollution et d'atteinte aux milieux. Comment préserver les espaces naturels sensibles alors que ces pratiques se développent ?
  - Quelles sont les contraintes au niveau de l'urbanisme afin d'éviter des constructions en ENS (à titre d'exemple il est prévu dans le Nord-Est de construire un gymnase en bord de l'Yerres).
  - La commune de Moigny a demandé la mise en place de zones de préemption. Il y a une décharge en activité dans ce périmètre. Les gens viennent vider de la terre, ce qui a pour effet négatif de remblayer les zones humides.
  - Comment le département fera pour encourager la pratique de la randonnée, tout en préservant les milieux.
- ides. Comment interdire cet état de fait ?

### VI – La communication

- Il conviendrait de développer un partenariat entre les différents niveaux de collectivités, Région, Département, Communes, afin que les dépliants sur les milieux naturels donnent une information globale sur les sites.
- L'initiative de mettre en place l'Ecobus est intéressante.
- Serait-il envisageable de rééditer le livret « Belle Planète » qui était distribué dans les écoles, comme par le passé ?

### VII – Les questions diverses

- La gestion du site géologique de Morigny-Champigny ne semble pas compatible avec la préservation du paléosol.
- Le programme présenté est vaste et ambitieux. Sera-t-il réalisé sur la période annoncée 2005-2009 ?
- Une réflexion devrait être mise en place dans chaque département, la politique des ENS étant un outil fort. Il faut créer un espace de rencontre entre les instances publiques et les associations dans le cadre de la stratégie nationale de préservation de la biodiversité.
- Il conviendrait de réfléchir aux infrastructures naturelles que sont les corridors écologiques.
- Il est demandé des précisions par rapport aux secteurs géographiques d'intervention départementale.
- Existe-t-il un programme de réhabilitation de sites pollués, exemple : Bures sur Yvette et Itteville ?
- Le Conseil général peut-il être partenaire avec la DIREN pour suivre le classement de la Haute Vallée de la Juine et de la Chalouette ? Il est urgent d'intervenir car il y a beaucoup de pressions immobilières dans ce secteur.
- La question de l'environnement nocturne (pollution lumineuse) mériterait un débat.
- Chauffage solaire : Quelles sont les aides apportées par le Conseil général. Les subventions sont très faibles à ce jour. Existe t'il une réflexion d'aide financière sur les toitures solaires ?
- L'entretien des bords de routes est fait le plus souvent de manière drastique. De plus ceci est fait trop souvent à des périodes non appropriées.

- Comment préserver les bords de Seine ?
- Haute Juine : Comment permettre un accès aux berges de rivières sans leur porter préjudice ? Le piétinement peut être néfaste.
- Il est important de poursuivre les contrats d'objectifs. A titre d'exemple, l'association « Les Lépidoptéristes Parisiens » est subventionnée depuis 4 ans et les résultats sont excellents. La faune s'enrichit. L'association peut amener des éléments concrets de proposition et des mesures qui sont reprises dans le cadre de la gestion des espaces naturels sensibles.

## ELEMENTS DE REPONSE

### **I – La politique des ENS en zone urbaine**

La politique des espaces naturels sensibles est un enjeu de territoire important. Elle sera étendue en zone urbaine.

Ainsi, le coteau des vignes devrait être acquis. Cet espace en zone urbaine est remarquable. Il faut également relier les espaces par des liaisons douces, des itinéraires de randonnées.

La réunion de ce soir participe et permet aux Essonnais d'être acteurs. On peut aller plus loin avec la mise en place de structures de concertation locale (cf comités de Bellejame, Marais des basses vallées de l'essonne et de la juine ...).

Pour les accès à Montauger, une concertation a eu lieu avec les élus et les associations locales. Des observatoires locaux de ce type peuvent être mis en place plus régulièrement. De même un tel dialogue a été engagé à Etiolles, autour des questions d'accès et de préservation des berges de seine.

Une réflexion est en cours pour étendre la politique des sites géologiques. Un inventaire a été mené sur l'ensemble du territoire. Un groupe de travail a été mis en place avec des scientifiques.

Pour les amphibiens, l'inventaire a été effectué. La RD 116 à Dourdan a été équipée de crapauducs afin de permettre aux amphibiens de traverser l'axe pour rejoindre l'étang où ils se reproduisent et éviter ainsi des accidents.

La collaboration avec l'association « Les Lépidoptéristes » se poursuit avec succès.

Concernant la préservation des berges de rivières, il convient de garder des zones de tranquillité. Il ne s'agit pas de réaliser sur l'ensemble du linéaire des cheminements ouverts au public.

En matière de préservation des orchidées, des fauches différées sont menées sur 6 secteurs expérimentaux. Une réflexion a été engagée avec le service des Espaces verts et la Direction des déplacements interne au Conseil général pour éventuelle extension.

### **II – La forêt en Essonne**

Le Département dans le cadre de son Agenda 21 a décidé la mise en place d'un schéma sur les énergies nouvelles (bois, solaire, éoliennes...).

Il conviendrait de monter un groupe de travail sur ce thème, auquel les volontaires seront associés. A cet égard, des contacts ont d'ores et déjà été pris avec l'ADEME, l'ARENE et le Conseil régional, ce dernier étant en charge de l'élaboration du schéma régional éolien.

Le Département recrutera dans les prochains mois un ingénieur « énergie » chargé de ces questions.

### **III – Le bilan de la consultation des communes**

L'envoi a été effectué en octobre. 60 communes ont répondu à ce jour. Une analyse globale va être réalisée. Ce bilan sera adressé aux participants.

### **IV – La valorisation des paysages**

A propos des éoliennes, une étude globale devrait être menée en 2005 sur les potentialités en Essonne.

Il faut recenser les acteurs et développer des projets cohérents d'énergies renouvelables.

Des travaux sont entrepris avec la Région qui réfléchit à une charte de bonne pratique.

Le Département n'a pas un potentiel énorme en la matière. Celui-ci se localise principalement au sud-ouest.

La DDE a également mis en place un groupe de travail.

### Inventaire des arbres remarquables

Il sera effectué sur l'ensemble du territoire départemental dans les zones naturelles et urbaines. Cette intervention sera conduite en partenariat avec le CAUE.

Les associations et les communes peuvent également faire remonter les informations dont elles disposent.

## **V – Les problèmes de préservation**

### Sports nature

A l'échelle du Conseil général, un travail va être conduit avec la Direction des sports. L'utilisation des crédits affectés à la TDENS est à dissocier de la réflexion sur l'élaboration du Schéma des sports de nature, même si cela relève dorénavant législativement du Conseil général.

### Décharges en bordures de rivière

Le Département a recensé de 1999 à 2002 l'ensemble des sites de décharges (200) ou dépôts sauvages. Une délibération a été prise le 20/10/2003 portant principalement sur la prévention des déchets. Des études et des travaux de réhabilitation des déchets ont été également mises en place.

Ce problème relève également des pouvoirs de police du Maire.

Une campagne de sensibilisation va être lancée en 2005 par le Conseil général. Il y aura 2 priorités : les déchets et l'eau. Des soirées débat seront organisées dans ce cadre. Une plaquette d'information sera éditée prochainement.

### Site pollué de Ballancourt

Le Département se tient informé du devenir des sites pollués qui sont suivis par les communes et l'Etat.

### Carrière des Forges les bains

Cette exploitation d'argile ne peut rester en l'état sans poser de problèmes paysagers et de sécurité. Une société propose de la remblayer dans le cadre d'un programme d'enfouissement d'inertes et d'y conduire une réhabilitation écologique. Le Conseil général réfléchit à la possibilité d'intervenir au terme de l'exploitation pour en assurer la gestion et la valorisation.

## **VI – La communication**

Le Journal de l'Essonne est un support de communication qui peut relayer les travaux des observatoires.

Concernant le magazine « Belle Planète », le Département est passé maintenant dans une phase plus active d'éducation à l'environnement :

- un programme d'animations nature a été créé à destination du grand public et des scolaires.
- pour les collèges, d'autres outils ont été mis en place, tels que la plaquette sur le développement durable,
- L'écobus se rendra également sur chaque commune. Il verra le jour en 2006.

## **VII – L'agriculture**

En 2005, une politique sera mise en place sous l'égide de Monsieur Pierre CHAMPION qui est le Vice-Président en charge de cette problématique.

Des groupes de travail ont été d'ores et déjà constitués et des réunions doivent se tenir pour la mise en place de cette nouvelle politique départementale.

Concernant la question des problèmes de l'agriculture en zone péri-urbaine, il y a à intégrer à la réflexion et le travail des associations, dont celles du plateau de Saclay.

## **VII – Questions diverses**

### Energie solaire

Cette problématique sera intégrée dans le cadre de la réflexion sur une nouvelle politique énergétique et fera l'objet d'une soirée particulière.

L'engagement va être suivi dans le cadre de l'Agenda 21. Un ingénieur va être embauché spécifiquement à cet effet.

Sur la question de la pollution lumineuse, il sera proposé la rédaction d'un article dans le journal de l'Essonne.

De même cette question pourrait être intégrée dans le cadre des démarches HQE engagées par les collectivités. Dans ce cadre, le Département pourrait donner des clefs de financement afin d'attribuer éventuellement plus de moyens financiers aux communes qui ont une politique d'éclairage protégeant l'environnement.

### Paysages

Une rencontre va être organisée entre le PNR et le Conseil général sur le thème des paysages et des milieux naturels.

-o-o-o-

Bruno PIRIOU remercie les participants, clôt la séance et signale que les orientations présentées, lors de cette soirée devraient être proposées en Assemblée départementale au premier trimestre 2005.

La présentation sera envoyée avec les comptes-rendus de réunions. Les membres de l'Observatoire participatif de l'environnement sont invités à retourner leurs éventuelles observations au Conservatoire des espaces naturels sensibles.

## PARTICIPANTS

### Etaient présents

Robert COQUIDE -Maire d'Echarcon  
Marie-Agnès LABARRE- Maire de Vert-le-Petit  
Nadine LUQUET- Maire de Saint-Cyr-la-Rivière  
P. DUBOR- Mairie de Villabé  
Frédéric LORIVAL- Mairie de Torfou  
Jean GUITTET- Expert en écologie  
Alain JAMBET- Préfecture – Service environnement  
Jean-Yves SOMMIER- Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt  
Bruno DUTREVE- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt  
Jean-Louis BECOT-SADAB  
Blandine METIVIER-SADAB  
M. JENNER-CRPF  
Gilles BERROIR-DRIAF Ile de France  
M. MARTINEZ-ADAIF – SIARP  
Maryvonne LEHUEDE- Association Natur'Essonne  
Serge URBANOS- Association Natur'Essonne  
Pauline CARRAI- Association Natur'Essonne  
Francine PELLETIER-CREUSOT- Association Natur'Essonne  
Michel BILLET- Association Natur'Essonne  
Daniel JOUANNE- Association Essonne Nature Environnement  
Jacques LANAU- Association de Défense de Villemoisson-sur-Orge  
Kik BASTARD-UCBS - Chilly-Mazarin  
Luc MANIL- Association les Lépidoptéristes Parisiens  
J. CHABAUD- Association Courcouronnes Environnement  
Isabelle GAILLARD- Association Courcouronnes Environnement  
Jackie Th JEAN -Association Départementale de Défense Action – Protection – Environnement 91 (APE),  
Sylvie CABANIS- Association ABADE,  
Jacques NORET- Association ABADE,  
Claude VIEZZOLI- Association Les Hêtres Pourpres  
André DAMANY- Association Vivre à Bures  
Françoise POITVIN- Association Eaux et Fontaines de Mennecey,  
Jean-François POITVIN- Association de Défense de Mennecey et Ormoy,  
Patrick BERNAUD- Environnement de Leuville-sur-Orge  
Claude CARSAC- Association Qualité de Vie à Limours  
Claude JEANLIN-SOS Bruit environnement  
Julie MARATRAT-PNR du Gâtinais français  
Alain SABARD- Association Morigny Autrement  
M. RABOURDIN-ASSMS de Morsang-sur-Seine  
Gérard JURY-ASSMS de Morsang-sur-Seine  
Josette DESNE-CD91 – Canoë Kayak  
J.M. LECOMTE-ONCFS  
Lionel CHAMPETIER-VASPS – ASEOR  
J. BLANCHARD-U.G.A.P.E.  
Jacques CUTZACH-MGCE  
Françoise ZAJAC- Savigny Environnement  
Bernadette HELVIN- Le Menhir Brunoy Ecologie  
Gilles HELVIN- Le Menhir Brunoy Ecologie  
Jean-Pierre DOBLER-  
Michel CANIL- Mairie de Quincy-sous-Sénart  
Yves MONTAIGUT- Maire adjoint de Quincy-sous-Sénart  
Danielle ALBERT- Propriétaire forestier  
Gérard LUQUET-A.S.H.J.A. (Saclas)  
Annick NANTY-ANHEL  
Raymond PAUL-UASP – GRABL  
Eldrick MARTINS- Planète Sciences Nationale & Ile de France

François JACQUEMET-IDEMU  
Alain DAGUET- Bac GV  
Alain LEFRANC- Bac GV  
Simone COSMAS- Ballancourt-sur-Essonne  
Christiane GENE-  
Jean Luc MENARD-  
René CHEVRIER-  
Jean Marie MULLER-  
Alain MAGOT-  
Valérie KAUFFMAN-CAUE 91  
B. JULIEN-LABRUYERE-CAUE 91

**Membres de l'Agenda 21-**

J. THEVENAUX-  
Pierre BRUNET-

**Conseil général de l'Essonne-**

Bruno PIRIOU- Vice-Président chargé de l'environnement, du développement durable et de la démocratie participative  
Pascal NOURY- Cabinet du Président  
Serge AGUILAR- Délégation développement durable et solidaire  
Cécile DELBECQ- Directeur de l'Environnement par intérim  
Marie-Claude BONIN-RABELLE, -Responsable du Conservatoire départemental des espaces naturels sensibles  
David PECQUET- Responsable adjoint au Conservatoire départemental des espaces naturels sensibles  
Jocelyne CORBIN- Assistante de gestion au conservatoire départemental des espaces naturels sensibles  
Caroline HOSTALERY, -Conservatoire départemental des espaces naturels sensibles  
Virginie FERRARIS- Conseil général de l'Essonne – Direction des déplacements